

Les vols sur les chantiers : des pertes qui dépassent un milliard d'euros

Une étude de BauWatch, expert en sécurité et vidéosurveillance temporaire pour le BTP, révèle l'ampleur des dégâts

- 68% ont observé au moins un vol sur leur lieu de travail chaque année.
- 66% ont été victimes d'un vol d'une valeur supérieure à 2 000 euros
- Un tiers des chantiers (33%) ont subi des retards à cause d'incidents criminels, tels que le vol et le vandalisme
- 45% ont indiqué que le cuivre était le matériau le plus convoité
- 13% d'augmentation des vols des engins de chantiers au cours de ces deux dernières années.

BauWatch, le spécialiste de la sécurité et de la vidéosurveillance temporaire a réalisé une étude* "Menaces sur les chantiers", basée sur les réponses de 500 professionnels français de la construction, qui révèle que 60% des sondés constatent une augmentation de la criminalité sur les chantiers au cours de l'année 2023, soulignant ainsi l'urgence croissante de cette problématique.

Les chantiers de construction sont des cibles de choix pour les voleurs, car on y trouve des outils électriques & équipements portatifs, des matériaux, des engins de constructions, mais aussi des véhicules et des effets personnels des employés. La fréquente rotation du personnel, le va-et-vient constant des sous-traitants, la mobilité des équipes de travail, ainsi que le caractère éphémère des projets, rendent ces lieux particulièrement vulnérables aux activités criminelles.

1 Milliard € de pertes annuelles engendrées par les vols dans le secteur de la construction
Le vol représente un défi majeur pour le secteur de la construction, engendrant des pertes estimées à plus d'un milliard d'euros annuellement, soit environ 1% du chiffre d'affaires total du secteur. Cette estimation ne prend même pas en compte les incidents non déclarés.

Dans un contexte marqué par une inflation persistante, qui fait grimper le prix des biens ainsi que le coût de la vie, nos analyses révèlent que la situation devient de plus en plus critique.

68% attestent avoir observé au moins un vol sur leur lieu de travail chaque année

L'intensité de la criminalité sur les chantiers est encore plus alarmante que ce que l'on pourrait penser : environ 68% des répondants attestent avoir observé au moins un vol sur leur lieu de travail chaque année.

De plus, près d'un cinquième (23%) signalent être confrontés à ces actes délictueux tous les deux à trois mois, soulignant une fréquence inquiétante de ces incidents.

1/3 des chantiers subissent des retards à cause d'incidents criminels

41% des professionnels interrogés ont indiqué que plus d'un tiers des chantiers (33%) ont subi des retards à cause d'incidents criminels, tels que le vol et le vandalisme. Dans un cas sur quatre (25%), ces actes ont engendré le remplacement de matériaux, provoquant d'importants retards.

Plus alarmant encore, dans 9% des cas, de tels méfaits ont conduit à une suspension complète des opérations.

Le cuivre et le câble sont des cibles prioritaires

39% des vols recensés dans le secteur de la construction concernent le câblage.

Le cuivre et les câbles, en raison de leur rôle clé dans la transition énergétique et leur prix, se distinguent comme étant des cibles convoitées.

La raréfaction du cuivre, alliée à son rôle indispensable dans le déploiement des technologies vertes — éoliennes, panneaux solaires, et véhicules électriques —, est à l'origine de sa désignation par 45% comme principale cible des vols. La facilité avec laquelle le cuivre peut être dérobé accentue le problème.

Les voleurs opèrent avec une efficacité redoutable, ainsi des dizaines de bobines de cuivre peuvent être subtilisées en quelques minutes.

Les opérations de vols nocturnes, s'achèvent en l'espace de 20 à 30 minutes, révélant une organisation et une rapidité alarmantes de la part des malfaiteurs. La hausse du prix des câbles, ayant plus que doublé en cinq ans, accentue l'intérêt pour ces matériaux précieux. Actuellement, la tonne de cuivre peut se revendre jusqu'à 10 000 €, voire davantage sur le marché noir. La fréquence des vols est telle que les incidents se produisent sans interruption, avec une recrudescence notable des cas ces 5 dernières années.

Le fléau des vols d'engins

13% d'augmentation des vols des engins de chantiers au cours de ces deux dernières années.

Malgré leur taille imposante, les engins de chantier sont la cible de réseaux criminels organisés. Ces derniers ont la capacité de charger ces engins à bord de camion afin de les conduire hors des frontières. 25% des véhicules dans le domaine du BTP ne bénéficient pas d'un niveau de sécurité suffisant.

De plus, une grande majorité des engins professionnels volés (96%) ne sont jamais retrouvés. Ces vols affectent le secteur de la construction en entraînant de lourdes conséquences financières pour les entreprises touchées. Les interruptions de travail, dues à ces vols, impactent fortement l'organisation (74% dans le BTP). En définitive, 66% des entreprises victimes estiment que le préjudice financier peut atteindre jusqu'à 10 000 euros.

La face cachée des vols de chantier

Le petit outillage représente 66% des objets volés. Sa taille réduite, facilitant à la fois le vol et la revente discrète, en fait une cible privilégiée pour les malfrats.

Cette situation instable engendre diverses conséquences pour les projets et leurs acteurs.

Pour pallier aux pertes matérielles, un quart des acteurs du bâtiment a dû procéder au remplacement des matériaux dérobés, engendant des dépenses considérables.

Par ailleurs, 16% des travailleurs se voient obligés de remplacer à leurs frais l'équipement personnel utilisé, aggravant ainsi leur état financier. De plus, pour 15% des individus touchés par ces vols, les répercussions vont jusqu'à entraîner une perte d'emploi.

Encore plus préoccupant, dans des situations extrêmes, 5% des personnes ont été victimes de dommages physiques ou psychologiques, témoignant de l'ampleur des dangers qui menacent les chantiers.

Le manque de sécurité favorise la criminalité

35% affirment que la sécurité était considérée comme une faible priorité sur les chantiers où ils travaillent.

67% ont déclaré que les entreprises devraient envisager les mesures de sécurité avant le début de la construction.

La faiblesse des mesures de sécurité sur les chantiers contribue à l'escalade de la criminalité, révélant un cercle vicieux où l'absence de mesures adéquates facilite le larcin. L'étude met en lumière une confiance vacillante dans les stratégies de prévention adoptées par les entrepreneurs, ainsi que dans l'efficacité des interventions des sociétés de sécurité. Étonnamment, plus d'un tiers des professionnels interrogés considèrent la sécurité comme une priorité secondaire, malgré le fait que 37% soulignent l'importance de planifier les mesures de sécurité dès le début du projet

Qui sont donc ces malfaiteurs ?

Les Complices Internes : 29% des délits sont effectués par des complices internes

Les complices internes représentent peut-être la catégorie de voleurs la plus complexe à détecter. Ils comptent pour près d'un tiers (29%) des incidents de vol. Sur un chantier, la présence abondante de sous-traitants et d'artisans, recrutés pour des tâches spécifiques, offre un terrain propice pour que ces voleurs agissent sous couvert d'une identité 'officielle', évitant ainsi tout soupçon.

Dans le cadre de projets de construction d'envergure, où le flux de travailleurs temporaires est constant, l'application d'une politique rigoureuse de contrôle d'accès s'avère difficile. De ce fait, nombre d'entreprises se trouvent démunies face à ce fléau. Cette combinaison de facteurs crée un environnement particulièrement propice aux actes délictueux.

Les Opportunistes : 39% des délits sont effectués par des «opportunistes»

Selon 39%, le crime opportuniste représente la forme la plus répandue de vol. Il s'agit de voleurs à l'affût d'objets facilement accessibles et laissés à la vue de tous, tels que du carburant de réserve ou du câblage. Leur stratégie consiste à choisir des cibles faciles et rapides à subtiliser, sans nécessiter une planification minutieuse du cambriolage, exploitant ainsi l'inattention et le manque de sécurité.

Le Crime Organisé : 11% des délits sont effectués par le «crime organisé»

Puis, il y a les réseaux de criminels organisés : des groupes expérimentés, équipés et préparés, capables de dérober des biens de grande valeur ou plusieurs objets simultanément. Ils commettent près de 11% des infractions, privilégiant les opérations nocturnes. En effet, un tiers des travailleurs (35%) sondés perçoit une recrudescence de la criminalité sur les chantiers durant l'automne et l'hiver, périodes marquées par des nuits plus longues.

Cependant, il arrive fréquemment que des criminels aguerris s'introduisent sur les chantiers en plein jour, se faisant passer pour des ouvriers, afin d'y subtiliser des objets. Ils bénéficient souvent d'informations précises, disposent de stratégies de fuite élaborées et tirent avantage des règles d'accès aux chantiers peu rigoureuses.

Face à la hausse de la criminalité, quelles mesures immédiates adopter ?

Miser sur la Dissuasion

Il est bien plus facile de prévenir un délit que d'y remédier après coup. Les dispositifs de dissuasion visibles, tels que les tours de vidéosurveillance et les clôtures provisoires, jouent un rôle clé en décourageant les intentions malveillantes. En effet, la plupart des voleurs opportunistes hésiteront à agir face à de telles mesures. Les systèmes de vidéosurveillance permanents se distinguent comme l'option de sécurité préférée, avec 26% des professionnels interrogés les adoptant pour protéger leurs sites. Un bon éclairage est également crucial : il peut dissuader les malfaiteurs en illuminant les zones d'ombre susceptibles de leur servir de cachettes.

Accentuer la communication et la formation

Assurer une communication transparente et offrir une formation continue et méthodique sont essentiels pour sensibiliser les équipes de chantier à l'importance cruciale de la sécurité. Il est vital d'inculquer cette priorité dès le départ, grâce à des sessions d'initiation uniformes, tout en conservant les archives de formation grâce à des copies numériques et physiques. Chaque séance devrait mettre l'accent sur la sécurité, agrémentée de discussions informelles spécifiques à chaque chantier.

Il est également important de rappeler aux équipes des pratiques de base telles que retirer les clés des engins après utilisation, les sécuriser dans des boîtes verrouillables et veiller à ce que toutes les barrières soient fermées à clé pour prévenir tout incident évitable. De plus, les équipes doivent tenir au courant les fournisseurs de services de sécurité de leurs routines et de tout changement dans leurs opérations, afin de réduire le risque de fausses alertes et de renforcer l'efficacité des mesures de sécurité mises en place.

Prioriser la Sécurité

Les projets de construction exigent des investissements majeurs, et l'idée d'engager des coûts supplémentaires pour la sécurité peut paraître contre-intuitive. Cependant, cette perspective est trompeuse, car les conséquences financières d'un manque de sécurité peuvent s'avérer bien plus graves. Considérer l'investissement dans la sécurité comme une mesure préventive essentielle pour assurer le succès de votre projet et la protection du matériel et des équipes.

Être agile

Chaque projet évolue selon un calendrier spécifique, nécessitant une évaluation et un ajustement continu du niveau de menace.

Par exemple, lors de la finalisation d'un projet de construction résidentielle, l'accumulation d'outils de montage et la présence d'éléments de valeur tels que les chaudières augmentent le risque de vol. Les entreprises devraient envisager de renforcer leur sécurité durant les jours fériés, périodes pendant lesquelles les chantiers restent inoccupés et donc plus exposés. L'adoption d'un système de signalisation par feux tricolores pourrait s'avérer bénéfique. Le rouge alerterait l'équipe d'un niveau de menace accru, que cela soit dû à la présence d'objets facilement transportables ou de haute valeur, à l'activité de sous-traitants et de personnel sur le site, ou encore à des clôtures endommagées.

*L'enquête a été réalisée en octobre 2023 par OnePoll. 500 professionnels français du secteur de la construction, ont été sondés sur des critères démographiques tels que l'âge, le sexe, le poste occupé, le domaine d'activité et la taille de leur entreprise.